
◀ **Communiqué de la Fédération SUD éducation** ▶

Plan grande pauvreté : des annonces sujettes à caution

Le gouvernement a dévoilé ce jeudi 13 septembre les mesures du “plan pauvreté”, dont certaines touchent directement le système éducatif. SUD éducation les juge sujettes à caution.

Le petit-déjeuner offert aux enfants scolarisés dans les écoles REP+ est une bonne idée sur le papier. Dans les faits, la méthode qui consiste à attribuer une enveloppe aux directions des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN), qui feront remonter les projets des enseignant-e-s et des “acteurs locaux”, risque de vider ces annonces de leur contenu.

L'annonce concernant l'obligation de se former jusqu'à 18 ans est plus problématique. D'après les annonces, ce sera en effet aux missions locales de proposer des formations aux jeunes déscolarisé-e-s, dans le cadre du “plan d'investissement compétences” annoncé par ailleurs par le gouvernement. La fédération SUD éducation revendique la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans, sous statut scolaire. Dans les annonces du gouvernement, on en est loin, et on s'oriente vers une externalisation de la prise en charge du décrochage scolaire.

Enfin, l'orientation idéologique de ces annonces ne nous convient pas : en insistant sur l'obligation de se former, le gouvernement fait porter la responsabilité de la pauvreté sur les jeunes, et fait l'impasse sur ses causes réelles, qui sont les inégalités économiques aggravées par une politique destructrice des droits sociaux qu'il mène allègrement par ailleurs.